



**À partir de 2021 est mis en place,
de manière obligatoire,
l'entretien d'évaluation de tous les agents
par leur supérieur hiérarchique**

GPMC

**= Gestion
prévisionnelle
des métiers et
compétences**

Cet obscur acro-
nyme désigne une
idéologie de la
performance indi-
viduelle.

Elle encadre les
nouveaux entre-
tiens d'évaluation
obligatoire.

L'appréciation gé-
nérale sera l'un
des éléments
constitutifs
de la prime
et de l'avancement

Syndicat CGT CHUGA

syndicatcgt@chu-grenoble.fr

Tel: 04 76 76 51 03

Site internet :

<http://www.cgt-chuga-ght.fr/>

Syndicat CGT CH Voiron

syndicat@cgtch-voiron.fr

Poste 3801
04 76 67 15 38

Sur intranet CHV :

<http://intranet.ch-voiron.pri/SYNDICATS/>

11/12/2020

DANS LE MONDE DE OUI-OUI, TOUT CELA SERAIT IDÉAL

Cet entretien devrait permettre de tirer tous les agents vers le haut :

- Augmenter la qualité des soins
- Améliorer la cohésion des équipes
- Faciliter les échanges entre les agents et leur cadre.

Cet entretien est très codifié et doit respecter des règles préétablies :

- Convocation 1 semaine avant, afin que l'entretien soit préparé par les 2 interlocuteurs
- Echange sur les compétences
- Définition d'objectifs de progrès pour l'agent
- Lien entre l'entretien professionnel et l'entretien de formation
- Formulation d'une appréciation d'ensemble qui sera prise en compte dans la prime de service et l'avancement d'échelon (selon le décret du 12 juin 23020 n°2020-719, merci Macron !)

Les données individuelles seront retenues dans une base de données globale, permettant de cartographier les compétences sur l'établissement.

L'ENVERS DU DÉCOR

L'entretien d'évaluation ouvre une autoroute à l'avancement et à la prime au mérite, selon le point de vue de l'encadrement, qui aura la responsabilité d'évaluer connaissances, savoir-faire et savoir-être de l'agent.

La performance individuelle prime sur le travail collectif, mettant les agents en concurrence.

PAS DE COMPÉTENCES INDIVIDUELLES SANS COMPÉTENCES COLLECTIVES !

Avec le changement des règles d'avancement, la fonction publique est attaquée dans ses fondements. Au passage, le pouvoir des CAP diminue et les représentants du personnel perdent en marge de manœuvre.

IL VA FALLOIR VOUS DÉFENDRE.

**PROTÉGEONS NOS COLLECTIFS DE TRAVAIL
NE RESTONS PAS SEULS !**